

Créteil, le 13 janvier 2020.

SOLUTION D'AFFRANCHISSEMENT DU COURRIER

DEMANDE DE DEVIS

Personne publique :

Lycée Edouard BRANLY
33 rue du PETIT BOIS
94000 CRETEIL

Personne responsable du marché :

Monsieur le Proviseur du lycée Edouard BRANLY : Monsieur Arnaud GUIGUE.

Agent comptable assignataire :

Agent comptable du Lycée Saint Exupéry (CRETEIL) : Monsieur Othman MOHAMED.

Délai de validité de la consultation : 28/02/2020 à 12H00.



Présentation du Lycée.

Le lycée Edouard BRANLY, situé 33 rue du Petit Bois à Créteil (94), est un lycée polyvalent d'environ 800 élèves et apprentis.

Les formations dispensées au lycée sont fortement orientées dans le domaine industriel.

Les filières pré bac.

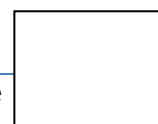
- La filière générale : BAC-S sciences de l'ingénieur.
- La filière technologique : BAC-STI2D Sciences et techniques de l'industrie et du développement durable.
- La filière professionnelle : CAP et BAC Professionnel - Maintenance des installations industrielles / Microtechniques / Métiers de l'électricité.

Les filières post bac.

Le lycée accueille aussi des élèves de l'enseignement supérieur.

- BTS : Conception et industrialisation des produits microtechniques / Electronique / Maintenance des systèmes de production.
- Licence professionnelle : Mécatronique.

Des apprentis utilisent également les plateaux techniques dans le cadre de la formation pour adultes (GRETA) et du CFA académique (BTS).



Article 1 : OBJET DE LA CONSULTATION.

L'objet de la consultation consiste en la mise en place d'un système d'affranchissement du courrier.

Il peut s'agir :

- de la location, l'installation et la maintenance d'un matériel d'affranchissement neuf

ou

- tout autre service compatible avec « La Poste ».

Article 2 : DECOMPOSITION DE LA CONSULTATION.

Le marché ne comporte pas de lots.

Il est formellement interdit au fournisseur titulaire de sous-traiter tout ou partie des prestations sans autorisation expresse du responsable du marché. Aucun paiement ne sera versé directement au sous traitant. Le lycée ne paiera qu'une facture globale au titulaire du marché.

Article 3 : DUREE DU MARCHE.

Location et maintenance ou tout autre service proposé sur une période de 5 ans reconductible par période d'un an à partir :

- de la mise en fonctionnement du matériel sans option d'achat

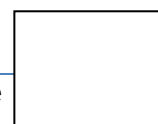
ou

- du contrat de service.

La durée du contrat de 5 ans n'est pas renouvelable par tacite reconduction.

Article 4 : LOCALISATION DU MATERIEL.

1 Machine avec balance située dans la loge à l'entrée du lycée.



Article 5 : CARACTERISTIQUES DE LA SOLUTION PROPOSEE.

Lieux d'installation : loge à l'entrée du lycée.
1 machine à affranchir avec 1 balance ou autres service plus adapté.
Garantie conforme aux normes françaises en vigueur et à la marque CE particulièrement au regard du rayonnement électromagnétique.
Connexion indispensable sur le réseau existant.
Machine à affranchir obligatoirement autorisée par « La Poste ».
Edition des états des consommations.
Volume annuel d'impressions : Moins de 12 000 envois par an.
Format enveloppes : tout type d'enveloppes.
Formation des utilisateurs.
Evaluation du coût des consommables sur le nombre d'affranchissements proposés.

Article 6 : Le prix.

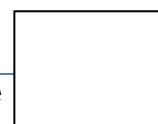
Le prix de la location proposée est ferme et non révisable sur la durée du contrat et sans engagement minimum mensuelle.

Article 7 : Les prestations demandées.

- 1) Délai d'installation : le matériel doit être en état de fonctionnement au plus tard 1^{er} juillet 2020.
- 2) Installation et mise en service à la charge du fournisseur retenu. Si le matériel est reconnu défectueux lors de la livraison ou de la mise en service, il sera remplacé ou remis en état immédiatement par le titulaire et à ses frais. Le matériel sera muni d'une plaque indiquant le nom du fabricant, le type de l'appareil et son numéro de série. Un PV d'installation sera établi en 2 exemplaires.



- 3) Matériel : compte tenu de la maintenance assurée par le fournisseur, les matériels seront couverts par une garantie totale durant toute la durée du contrat.
- 4) La maintenance comprend :
 - le remplacement des pièces par des pièces détachées neuves et sans défaut de matière ou de fabrication,
 - la main d'œuvre,
 - le déplacement des techniciens,Elle peut consister en :
 - Une assistance téléphonique seulement si le problème est mineur,
 - Une intervention sur site si le problème ne peut être résolu par téléphone.
- 5) La durée d'intervention sera de 48 heures maximum pour l'appareil.
- 6) Le titulaire devra assurer la maintenance préventive du système d'impression.
- 7) La période normale d'entretien est comprise entre 8h00 et 18h00 du lundi au vendredi, jours fériés, chômés ou vacances scolaires exclues. La personne publique s'engage à faciliter l'accès pour accéder au matériel.
- 8) Une solution de remplacement de même capacité sera à mettre en place pour tout problème non résolu dans les 72 heures ou après 3 interventions successives sans résultat et sans incidence sur le coût du contrat souscrit.
- 9) Le titulaire est réputé avoir pris connaissance des contraintes techniques de tout ordre imposées par l'environnement (réseaux, connexions...) existant dans les bâtiments et les zones d'intervention du lycée.
- 10) Le titulaire prend à sa charge les études relatives aux modalités de raccordement au réseau.
- 11) Le titulaire devra vérifier la compatibilité de son matériel avec les installations de la personne publique.
- 12) Le titulaire prend à sa charge les essais et le contrôle de la qualité des impressions.



- 13) Le titulaire assure la formation personnalisée des utilisateurs.
- 14) Le présent marché inclut l'enlèvement et le transport du matériel par le titulaire à la fin du contrat, sans que ce service fasse l'objet d'une facturation supplémentaire.
- 15) Le titulaire devra mentionner le coût des consommables évalué sur le nombre maximum d'affranchissements proposés.
- 16) Le titulaire devra mentionner les types d'affranchissement pris en charge par la solution proposée.
- 17) Le titulaire devra expressément mentionner les types d'affranchissements usuels non pris en charge par la solution proposée.
- 18) Possibilité d'effectuer une visite sur place et de rencontrer le gestionnaire sur rendez-vous :

Monsieur CHEINEY (gestionnaire) 01.43.39.34.75.
ou par mail à l'adresse suivante : int.0941018w@ac-creteil.fr

Même non obligatoire, cette possibilité sera prise en compte lors du choix du candidat.

Article 8 : Documentation.

La documentation, commerciale et technique devra être rédigée en langue française.

Article 9 : Facturation.

Il ne sera versé aucune avance, aucun acompte au titre du présent marché.

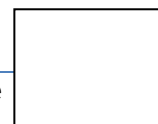
Le paiement s'effectue selon les règles de la comptabilité publique par virement administratif.

Les factures porteront les mentions légales ainsi que le numéro SEPA, IBAN et BIC.

Article 10 : Litiges et recours.

En cas de litige, le tribunal géographiquement compétent sera celui du lieu de la personne publique (Ile de France).

En aucun cas la personne publique ne renonce à exercer un recours devant le tribunal compétent en cas de litige avec le titulaire du présent marché.



Article 11 : Examen des offres et pièces à fournir par le candidat.

Le dossier de consultation est constitué par le présent document; il est disponible sur le site de l'AJI (Association des journées de l'intendance), <http://www.aji.fr> et peut être demandé au Lycée Edouard BRANLY au service intendance à l'adresse suivante : int.0941018w@ac-creteil.fr

Les fichiers contenant les offres rédigées en français seront uniquement déposés sur le site de l'AJI pendant le délai de consultation : <http://www.aji.fr>

Devront être transmis :

- Le présent document paraphé sur toutes les pages,
- Le devis détaillé,
- La documentation commerciale et technique du matériel ou du service proposé par le candidat,
- L'acte d'engagement (Annexe1),
- La déclaration du candidat (Annexe 2),
- Une liste des établissements scolaires déjà équipés sera appréciée,
- Attestation de visite en cas de rencontre avec le gestionnaire au lycée (annexe3).



Toute offre incomplète, hors délai ou non déposée sur le site de l'AJI ne sera pas examinée.

Prendre rendez-vous auprès de Monsieur CHEINEY (gestionnaire) : 01.43.39.34.75.
ou par mail à l'adresse suivante : int.0941018w@ac-creteil.fr



Attention : le lycée Edouard BRANLY sera fermé pendant les vacances scolaires du 08 au 23 février 2020 inclus.

Aucun rendez-vous et aucune demande de renseignement ne pourront être effectués pendant cette période.

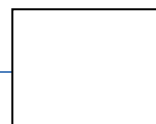


A l'issue de l'étude des offres une négociation pourra être envisagée avec un nombre limité de candidats.

Pour le choix du prestataire, les critères suivants seront appliqués :

- Prix : 30%
- La solution la plus adaptée : 40%
- Respect des caractéristiques demandées : 30%

Les candidats peuvent obtenir tous les renseignements complémentaires au cours de leur étude en s'adressant au service intendance auprès de Monsieur CHEINEY (gestionnaire) au 01.43.39.34.75. ou par mail à l'adresse suivante : int.0941018w@ac-creteil.fr



ANNEXE 1 ACTE D'ENGAGEMENT

A-IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC QUI PASSE LE MARCHE.

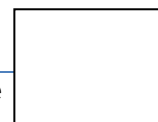
Lycée Edouard BRANLY
33 rue du PETIT BOIS
94000 CRETEIL
Tél : 01.43.39.34.75.
E-mail : ce.0941018w@ac-creteil.fr

Objet du marché	Mise en œuvre d'une solution d'affranchissement du courrier
Signataire du marché	Monsieur le Proviseur du lycée Edouard BRANLY (CRETEIL)
Comptable assignataire	Monsieur l'Agent comptable du lycée E BRANLY. Agence comptable du lycée St EXUPERY (CRETEIL)
Contact	Monsieur CHEINEY (gestionnaire du lycée E.BRANLY) int.0941018w@ac-creteil.fr

B Engagement du candidat

<u>Signataire :</u> Nom, prénom, qualité Adresse professionnelle Téléphone	
--	--

<u>Agissant pour le compte de :</u> Dont le siège sociale est à	
N°SIRET de la société.	
N° d'inscription au registre du commerce ou des métiers.	
Nom et numéro de téléphone de la personne en charge du dossier.	
Adresse électronique (lisible)	



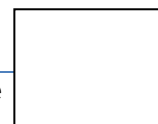
ANNEXE 1 (suite 1)

Je propose les prix suivants :

COÛT ANNUEL DE LA LOCATION DU MATERIEL ET MAINTENANCE OU DU SERVICE PROPOSE	Prix HT Prix TTC
Evaluation du coût des consommables par rapport au nombre d'affranchissements évalués	Prix TTC

Je propose des visites préventives	oui	non		Si oui, combien par an	
------------------------------------	-----	-----	--	------------------------	--

Délai maximum d'intervention en cas de panne :	heures
--	--------



ANNEXE 1 (suite 2)

RECAPITULATIF SIMPLIFIE DES PRESTATIONS DEMANDEES.

(Cocher les cases et/ou mentionner des observations)

	OUI	NON	OBSERVATIONS
1 solution d'affranchissement			
Garantie conforme aux normes françaises en vigueur et à la marque CE particulièrement au regard du rayonnement électromagnétique			
Connexion indispensable sur le sur le réseau existant			
Machine à affranchir obligatoirement autorisée par la poste			
Balance incluse dans la location			
Edition des états des consommations			
Volume annuel d'impression Moins de 12 000 affranchissements par an			
Formats des enveloppes si machine à affranchir			
Prix ferme et non révisable			
Mise en service par le titulaire			
Maintenance assurée par le titulaire			
Prise en charge des études relatives aux connexions de la solution proposée			
Formation des utilisateurs			
Affranchissements usuels non pris en charge par la solution proposée			
Enlèvement sans frais supplémentaire du matériel en fin de contrat			

Après avoir pris connaissance des clauses énoncées dans le présent document, je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, à exécuter les prestations prévues au marché « location, l'installation et maintenance d'un matériel d'affranchissement ou autre solution proposée », dans les conditions décrites ce document

Fait à _____ le _____

Cachet de l'entreprise

Responsable de l'entreprise :

Nom :

Prénom :



Attestation de visite.					
Madame ou Monsieur :					
représentant la société.....					
s'est présenté (e) au lycée E BRANLY 33 rue du Petit Bois 94000 CRETEIL					
pour répondre à la demande de devis					
Références AJI :					
<u>Date de la visite :</u>					
<u>Signature du lycée</u>			<u>Signature de l'entreprise</u>		

